PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES

WWF

infoRAC Barcelona Convention

Projet "DESTINATIONS"
LIFE - Pays Tiers

RAPPORT
de l'Atelier sur la stratégie du tourisme durable
(Sidi Fredj, 25 - 26 juillet 2009)

MATET-CAR/PAP
Alger - Split
Juillet 2009

DE L'ATELIER SUR LA STRATEGIE DU TOURISME DURABLE
(Sidi Fredj, 25 - 26 juillet 2009)

Cadre de l'atelier

1. Dans le cadre de la préparation de la stratégie pour le développement du tourisme durable dans la zone du projet "Destinations", l'Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT) a organisé, à Sidi Fredj (Alger), les 25-26 juillet 2009, un atelier sur les indicateurs, les scénarios et la stratégie du tourisme durable.

2. Cet atelier a été organisé avec le soutient et la collaboration active du CAR/PAP, à travers Mme Zeljka Skaricic et les consultants, MM. Alessio Satta et M. Carlo Perelli.

3. L'atelier en question fait suite à la finalisation du diagnostic de la zone "Destinations", ainsi qu'à la formulation de l'évaluation environnementale de la structure pilote, en l'occurrence l'établissement touristique de la Corne d'Or dans la wilaya de Tipaza.

Objectifs de l'atelier

4. L'objectif majeur de l'atelier porte sur le calcul, la présentation, la discussion et la critique des indicateurs qui seront utilisés comme base pour l'élaboration des scénarios nécessaires dans la perspective de la préparation de la stratégie de développement d'un tourisme durable dans la zone "DestinationS" en Algérie (wilayas d'Alger, de Tipaza et de Boumerdes).

5. Avec une approche participative intégrant l'essentiel des décideurs et des secteurs concernés par l'activité touristique dans la zone "Destinations", cet atelier a permis d'orienter les indicateurs présentés par le consultant national, M. Samir Grimes, au cours des travaux.

6. Dans une seconde phase, les résultats de ces travaux de groupes seront transmis par l'ANDT à toutes les institutions présentes et ayant pris une part active aux travaux pour une dernière lecture. L'ANDT recueillera les observations, réserves, commentaires et autres propositions de ces acteurs avant le 25 août pour les soumettre aux consultants nationaux afin de les intégrer dans le document final qui doit servir de base pour la finalisation du scénario alternatif et de la stratégie.

Programme de l'atelier

7. L'atelier s'est déroulé selon le planning suivant :

Date	Activité
25 juillet 2009	Allocution d'ouverture par Monsieur le Directeur Général du Tourisme (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme) : Objectifs nationaux de la nouvelle stratégie nationale de développement touristique. Communication sur le cadre du projet (Mme Zeljka Skaricic, CAR/PAP). Présentation synthétique du diagnostic de la zone (Mme Hafida Lamri, consultante nationale). Présentation des indicateurs pour l'élaboration des scénarios (M. Samir Grimes, consultant national & M. Alessio Satta, consultant CAR/PAP et coordinateur scientifique du projet "Destinations").

	Débat général. Réflexion de groupes : trois groupes ont été constitués pour une discussion critique sur la base des indicateurs et l'identification des objectifs stratégiques, les objectifs spécifiques et les actions à mettre en œuvre.
26 juillet 2009	Suite de la réflexion de groupes. Restitution des résultats de l'activité des groupes . Débat général encadré par MM. Alessio Satta & Samir Grimes.

Institutions représentées

8. Vingt-huit institutions représentant des institutions à compétence nationale (ministères, agences et centre de développement et de recherche), des organismes de wilaya (directions de l'environnement, direction du tourisme, direction de l'urbanisme), des élus locaux, des entreprises publiques et des associations environnementales, culturelles et écologiques étaient représentées au cours de cet atelier.

9. La diversité des intervenants a permis d'avoir une idée générale sur les préoccupations, les contraintes, les perspectives de développement ainsi que les visions des différents acteurs. Ces différences se sont traduites dans les objectifs stratégiques, spécifiques ainsi que les actions identifiées. La diversité des acteurs ayant participé dans les groupes de travail a aussi permis de prendre en charge l'essentiel des requêtes liées à chaque activité en rapport avec le développement touristique.

10. Les institutions représentées sont :

Type d'institution et niveau de responsabilité	**Nom de l'institution**
Ministères (Prérogatives au niveau national)	Ministère des Ressources en Eau
	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
	Ministère de la Culture
	Ministère des Transports
	Ministère du Commerce
	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales
Agences et centre (Prérogatives au niveau national)	Commissariat National du Littoral (CNL/MATET)
	Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT)
	Agence Spatiale Algérienne (ASAL)
	Centre National de Développement des Ressources Biologiques (CNDRB/MATET)
	Centre National des Formations à l'Environnement (CNFE/MATET)
	Centre de Recherche (CREAD)
	Ecole Nationale d'Architecture (ENSA, Ex. EPAU)
Directions et organismes de wilaya (Prérogatives au niveau de la wilaya)	Direction du Tourisme de la Wilaya de Tipaza
	Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Alger
	Direction de l'Urbanisme de la Wilaya d'Alger
	Direction de l'Environnement de la Wilaya de Boumerdes
	Agence pour la Protection et la Promotion du Littoral de la Wilaya d'Alger (APPL)

Assemblées Populaires Communales (Prérogatives au niveau local "la commune")	APC de Boumerdes (Wilaya de Boumerdes)
	APC Ain Benian (Wilaya d'Alger)
	APC de Boudouaou El Bahri (Wilaya de Boumerdes)
Secteur Economique (Prérogatives au niveau national)	SONELGAZ
	SGP-GESTOUR
	ALGERIE TELECOM
Associations environnementales, écologiques ou culturelles (Prérogatives au niveau de la wilaya ou au niveau local)	Association des Amis du Chenoua
	Association Choumouaa de la wilaya de Tipaza
	Association Cœur Bleu d'Alger (wilaya d'Alger)
	Association Ecologique de Boumerdes (wilaya de Boumerdes)

Les indicateurs pour l'élaboration des scénarios du développement touristique durable

11. Sur la base des indicateurs proposés par le consultant national, M. Samir Grimes, et des discussions de groupe et en tenant compte des orientations du coordinateur scientifique du projet, M. Alessio Satta, la synthèse des travaux de groupes a permis d'identifier les composantes présentées en annexe.

12. Les débats durant l'activité en groupe et lors des questions - réponses entre les acteurs participants et les animateurs de l'atelier lors des deux séances plénières ont focalisés autours de quelques points forts que les divers intervenant ont souhaité voir pris en charge lors de la préparation et l'élaboration de la stratégie de développement durable pour le tourisme en zone côtière en Algérie. Ces points ont pour préoccupation de :

- **Placer l'homme au centre de cette stratégie de développement**. Il a été fortement recommandé de construire le scénario alternatif et la stratégie de développement durable du tourisme autour du bien-être des populations résidentes en, espérant des retombées positive durant toute l'année et à long terme concernant les divers aspects de la vie quotidienne (emploi, environnement, ressources, tranquillité et quiétude, sécurité, artisanat, éducation,…). Les participants ont rappelé qu'aucun développement ne pourra être considéré comme pérenne et durable s'il ne se s'édifie pas avec pour objectif central le développement humain dans ses diverses composantes.

- **Favoriser l'intégration de l'activité en tenant en compte des spécificités et des particularités** des trois sous zones de la zone destination. Comme attraction, en plus des autres composantes naturelles de la zone destination, il est très utile de mettre en évidence et de valoriser la diversité et la richesse du patrimoine local et du patrimoine immatériel qui est très spécifique à certaines localités de la zone (Chenoua, vieil Alger,…).

- **Insister sur la pérennité des ressources naturelles pour un développement durable de l'activité**. Il est de notoriété aujourd'hui que les touristes dans la région méditerranéenne sont de plus en plus sensibles à la question de l'environnement. Pour beaucoup d'entre eux, cette question est indissociable de l'ensemble du produit touristique. A long terme, l'investissement dans la protection des paysages et des composantes naturelles les plus remarquables peut être considéré comme le plus rentable.

- **La nécessité de mettre en place des mécanismes et un dispositif qui permettent de suivre, d'évaluer, de contrôler et de planifier** l'ensemble des segments liés à l'activité touristique (indicateurs). Le déficit en données fiables et en informations pertinentes et régulièrement actualisées a lourdement pénalisé le secteur et la privé d'une planification intelligente qui assure la durabilité de l'activité.

- **La nécessité d'impliquer les populations locales** dans tout le processus de la planification, à la mise en œuvre jusqu'au suivi ultérieur.

- **La nécessité d'hiérarchiser les priorités**. Cette considération permettra une meilleure utilisation des ressources financières disponibles et celle à capter auprès des bailleurs de fonds. Un planning à court et moyen terme doit, également, être clairement identifié à cet effet ; ceci permettra de mieux appréhender les avancées en matière d'intégration des actions à mettre en œuvre.

- **L'indispensable collaboration intersectorielle**.

- **L'importance de la synergie des compétences** pour une vision et un développement intégrés de l'activité.

- **La rationalisation de l'utilisation des ressources** pour une meilleure performance économique, sociale et environnementale.

- **L'indispensable respect de la réglementation, des procédures et des normes**.

Composition des groupes de travail

Groupe 1

ABDEMEZIEM OURIDA (Ministère des Transports)
HOCINE MOHAMED (ENSA, Ex. EPAU)
NABI FAHMIA (CNDRB/MATET)
MEDJAHED (CNDRB/MATET)
MAMERI SAMIRA (Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Alger)
AIT HAMOUDA IBTISSEM (CNL/MATET)
BAADJ REDOUANE (SGP-GESTOUR)
ECHATABI AMINA (ASAL)
ABDOUN AMAR (SONELGAZ)
BENAKMOUN SALAH (Tourisme)
TALBI MOHAMED AMEZIANE (ANDT)
NABI FARID (ANDT)
HADJ AISSA RAOUF (CNFE)
BENAZZOU KAMEL (Vice président APC AIN Benian/ Alger)

Porte-parole du groupe : MAMERI SAMIRA (Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Alger)

Groupe 2

GRIMES SAMIR (Consultant Destination)
NEFSI OMAR (Amis du Chenoua)
CHRAFI MOURAD (Association Choumouaa de Tipaza)
MATI SAMIR (ANDT)
HASSAM ABDEREZAK (Direction de l'Urbanisme de la Wilaya d'Alger)
OUHOCINE ZAHIR (Ministère des Ressources en eau)
BOUKABOUS GHOULAMALLAH (ANDT)
SEKOUR KHEIREDDINE (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)
OUCHEN DJAZIA (Agence Nationale de Développement Touristique)
CHENNIT HADIA (Direction du Tourisme de la Wilaya de Tipaza)
AFIANE FATIHA (Association Cœur Bleu d'Alger)
HIMITI SIHEM (Ministère de la Culture)

TEBANI SOUHILA (Direction de l'Environnement de la Wilaya de Boumerdes)
DJERRIRI KHELIFA (ASAL)
MEBARKI RAZIKA (CNL/MATET)
DRAOUI MOHAMED (APC de Boumerdes)

Porte-parole du groupe : SEKOUR KHEIREDDINE (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)

Groupe 3

DENNAS DJAMILA (ANDT)
LOUBARI AMEL (ANDT)
HAINE CHAHINEZ (ANDT)
SAADFEDDINE KHADIDJA (Ministère du Commerce)
MESTOUR DJAMEL (ANDT)
LAMRI HAFIDA (Consultante Destination)
SOUAMI SALIMA (Algérie Télécom)
KAB NESRINE (Ministère de la Culture)
YERMECHE MERIEM (Association Cœur Bleu d'Alger)
KERRIOU NABILA (Collectivité Locales)
BENDAOUD NACER RIAD (Association Ecologique de Boumerdes)
HAMMOUDA NACEREDDINE (CREAD)
ZIOUR HOCINE (CREAD)
HALIMI WAHIBA (ANDT)
KERRIOU NABILA (ANDT)
LOURIACHI MOHAMED (Président APC de Boudouaou El Bahri/ Boumerdes)

Porte-parole du groupe : Représentant de l'ANDT

Encadrement technique de l'atelier

M. Fouad El HADJ
Directeur Général de l'ANDT, Sidi Fredj, Algérie

Mme Zeljka Skaricic
CAR/PAP, Split, Croatie

M. Alessio Satta
Consultant CAR/PAP
Coordinateur scientifique du projet, Sardaigne, Italie

M. Carlo Perelli
Consultant CAR/PAP, Sardaigne, Italie

M. Samir GRIMES
Consultant National, Alger, Algérie

Mme Lamri Hafida
Consultant National, Alger,
Algérie

ANNEXE

5.1. Urbanisation

Objectifs stratégiques	**Objectifs opérationnels**	**Actions**
Maîtrise, contrôle et réduction de l'urbanisation dans la bande littorale Veiller et encourager un style urbanistique et architectural conforme aux traditions locales et l'histoire de la région	Eradication des bidons villes et des constructions illégales Favoriser l'urbanisation de l'arrière pays Délocalisation des unités industrielles les plus polluantes Renforcer les organismes de contrôle et de certification de la construction Elaboration des cahiers de charges pour les zones à proximité des ZEST.	Facilitations fiscales pour encourager les constructions en dehors des limites de la zone destination Application stricte de la loi 02§02 y compris les expropriations dans le cas des constructions d'après 2002 Récupération des terrains illégalement occupés et aider les familles à se réinsérer dans leur zone d'origine. Réhabilitation de l'ancien bâtit

Indicateurs proposés

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Linéaire côtier urbanisé	143.9 km	Zone totale
Linaire naturel	189.2 km	Zone totale
Linéaire côtier urbanisé / Linaire total	43.2 %	Zone totale
% de la surface littorale urbanisée/surface totale littorale	40 %	

Autres indicateurs proposés (Démographie)

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Densité de population	Alger : 3642 Hab./km² ; Tipaza : 335 Hab./km² (Fouka 3106 Hab./km² et 33 Hab./km² à Messelmoun)	Wilayas d'Alger et de Tipaza
% de la population masculine	50.11 %	
% de la population féminine	49. 89 %	

5.2. Impact écosystème côtier et littoral

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Préservation du patrimoine naturel et sauvegarde du caractère "sauvage" des espaces non urbanisées Mise en valeur des écosystèmes remarquables Favoriser un développement respectueux des communautés locales	Réalisation et contrôle des études d'impact sur l'environnement pour tout projet de développement Réaliser les études d'aménagement en tenant compte des équilibres naturels Préservation des cordons dunaires Lutte contre le pillage du sable des plages et des lits d'oueds Renforcer les capacités techniques et financières des structures telles que le CNL, le CNDRB, l'ONEDD, l'ESSMAL, l'ANDT Confection d'un programme de sensibilisation ambitieux Mise en place d'aires marines et côtières protégées Mise en place d'un véritable programme de surveillance environnementale Plus grande implication des collectivités locales (communes littorales)	Sensibilisation à l'environnement Application de la loi (concernant la dégradation de la qualité du milieu) Création des aires protégées Diversifier les opportunités de loisir Mise en place de réseau de la surveillance environnementale Restauration des cordons dunaires Préservation des espaces verts Favoriser, encourager et aider le mouvement associatif Développer un programme d'éducation destiné au aux enfants des communes côtières Formation au niveau local

Indicateurs proposés

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Linaire naturel	189.2 km	Zone totale
% des surface incendiée/surface forestière totale	1.42	Zone totale
% de disparition des cordons dunaires des plages	Alger : 98 % ; Tipaza : 90 % ; Boumerdes : 50 %	Par wilaya
Ratio Foret et bois par habitant	120 m²/hab	Zone totale
Surface des forets sensibles qui méritent d'être protégées	1850 ha	Zone totale
Surface des zones humides protégées	130/ 842 ha	Zone totale
Superficie des terres d'aptitude culturale	373.486 ha	Zone totale
Espèces légalement protégées (marines + terrestres)	97 espèces	Zone totale
Espèces menacées	80 espèces	Zone totale
Linéaire côtier sableux considéré en état d'érosion/ linéaire sableux du territoire étudié	60 %	Zone totale

5.3. Energie

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du tourisme Réduction des gaz a effet de serre Constructions éco compatibles	Encourager et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables Développer une stratégie pour réaliser une réduction consommation Développer un programme visant la maîtrise de l'énergie Développer le transport de masse électrifié Développer et mettre en place des mécanismes encourageant l'utilisation de l'énergie solaire	Généraliser l'utilisation des lampes écologiques Réduire l'utilisation de l'eau chaude Développer des constructions économiques en consommation d'énergie Doter les établissements touristiques d'énergie solaire L'utilisation des murs isolés pour minimiser l'énergie Le bon dimensionnement des canalisations Réduction de l'utilisation de l'eau chaude (cuisines, douches, blanchisserie) Favoriser les matériaux qui de construction qui minimise l'énergie Réaliser des études d'impact approfondies pour les stations de dessalement et les centrales électriques

Indicateurs proposés

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Type et part des sources de production d'énergie dans l'activité touristique	80 % électrique ; 20 % fuel et gaz	Structure pilote
Part des énergies renouvelables dans la production d'énergie globale du secteur touristique	0 %	Zone totale

5.4. Déchets, Eau

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Gestion intégrée et protection des ressources en eau	Augmenter le nombre d'habitants raccordés au réseau d'assainissement Renforcer les capacités de traitement des eaux usées Intensifier les capacités humaines de gestion et des personnels techniques des STEP Augmenter le nombre et la longueur des plages autorisées à la baignade Augmenter les capacités de mobilisation et de stockage des eaux Amélioration de la qualité de l'eau et protection des milieux récepteurs	Rénovation des réseaux d'eau potable et ceux de l'assainissement Application stricte de la loi Récupération et utilisation des eaux pluviales Sensibilisation des usagés à l'économie d'eau (diversifier les supports : medias, mosquées,…) Améliorer la distribution en eau potable Mettre en place des dispositifs de détection de fuites d'eau Raccordement aux réseaux d'assainissement Augmentation des capacités des stations d'épuration avec stations de relevage.
Gestion, traitement et valorisation déchets	Améliorer la collecte des déchets solides Encourager l'utilisation des emballages écologiques Favoriser et renforcer les métiers de collecte, de tri sélectif et de recyclage des déchets La maîtrise de la gestion des déchets respect règles dépôts et ramassage Réduire au maximum l'utilisation des emballage et favoriser les achats pour les établissements de produits en vrac Impliquer le mouvement associatif dans les programmes de sensibilisation et de formation/information Renforcer les capacités opérationnelles de l'Agence Nationale des déchets Application du principe pollueur payer	Développer le tri sélectif des déchets Augmenter les capacités de récupération et recyclage Achèvement des plans de gestion intégrée des déchets Application stricte de la loi Formation des techniciens Respect des horaires de dépôts et de ramassage des déchets Eradiquer les décharges sauvages Normaliser l'emballage des déchets (sachets) Renforcer les prérogatives et les capacités financières et humaines des communes littorales - Réalisation des décharges contrôlées et des CET - Intégrer les associations dans le pan de sensibilisation - Ramassage des macro déchet du fond marin

Indicateurs proposés

Eau

NOM DE 'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Volume d'eau consommé/ volume de prélèvement net	37 %	
Capacités de traitement des eaux usées	2.220.000 équivalent - hab.	Zone totale
Taux de couverture de l'épuration	34.5 %	
Volume d'eaux usées rejetées dans la zone destination hors rejets industriels	670.000 m^3/j en 2005	Zone totale
Moyenne de la DBO 5	Mazafran: 25.6 ; Harrach: 64.7 ; Lakhdaria: 6.8	Par wilaya
Moyenne de la DCO	Mazafran: 90.7 ; Harrach: 238.8 ; Lakhdaria: 56	
Moyenne de la MES	Mazafran :98.2; Harrach : 160.6 ; Lakhdaria:1.68	
Moyenne de la DBO 5 des eaux de barrage	Keddara:1.0 ; Boukerdane: 3	
Moyenne de la DCO des eaux de barrage	Keddara:1.0 ; Boukerdane: 30	
Qualité des eaux pour les activités balnéaires : Nombre de plages interdites à la baignade pour mauvaise qualité bactériologique/ Nombre total des plage	17 %	Zone totale
% de logements accédant à l'eau potable	Alger : 89 ; Tipaza : 79 ; Boumerdes : 87	Par wilaya
Consommation d'eau potable	64850392 m^3	Zone totale
Taux de raccordement de la population au réseau d'assainissement	Alger : 81.3 ; Tipaza : 66.4 ; Boumerdes : 53.5	Par wilaya

Déchets

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Composition des déchets	65 % organiques ; 15 % plastiques ; 10% divers (verre, bois, metallique, autres,…	Municipalité
Ordures ménagères non collectées	Alger: 201.845 t/an; Tipaza: 40 000 t/an Boumerdes : 28 000 t/an	Par wilaya
Quantité des ordures ménagères	Alger : 2 912500 t/an	Par wilaya
Quantité de déchets industriels spéciaux liquides générée	4 558 t/an	Zone totale
Quantité de déchets industriels spéciaux solides générée	44 967 t/an	Zone totale

5.5. Activité touristique

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Développer un tourisme intégré et durable Dans le cadre du développement et de la diversification du tourisme augmenter la part du tourisme international Améliorer les capacités et l'offre touristique globale à travers la mise des établissements touristiques Améliorer la performance environnementales structures	Améliorer la qualité des services touristiques Améliorer les capacités des personnels du tourisme Développer une meilleure animation des sites Développer une stratégie particulière et adaptée aux sites classés vulnérables et/ou remarquables Rationaliser la gestion des espaces touristiques Respecter l'architecture locale Favoriser les investissements mixtes algérien et étranger en mesure d'apporter une plus value et une expertise prouvée Développer les autres assises économiques de l'activité touristique (développement intégré) Introduire les technologies récentes (communication, internet, réservation et achat électronique, achat par carte,…) Mettre en œuvre une stratégie marketing - communication Développer les structures de soutien au tourisme Favoriser les produits du terroir Offrir un produit touristique intégré (balnéaire, désert, culturel) Favoriser la certification et les écolabels des établissements et des structures touristiques Intégration du plan qualité Améliorer la gestion environnementale des établissements Assurer une formation continue des personnels Adaptation des structures à la demande touristique Intégrer la priorité environnementale dans la phase de projet Diversifier l'offre, les produits et les services touristiques Offre un cadre original, spécifique authentique et traditionnel dans la mesure du possible (gastronomie, architecture, activités culturelles, activités sportives,…)	Création des nouvelles ZEST au-delà du 300 m Interdiction de toutes constructions au nord de la RN 11 (Tipaza) Application de la loi 02-02 Association des résidants dans la planification du tourisme locale Réhabilitation des structures de soutien au tourisme (Syndicat communaux du tourisme) Développer le tourisme à domicile (chez l'habitant) et l'encadrer régulièrement Elaboration des brochures, dépliants, livres, cartes Faire appliquer les plans qualité Diversifier et créer les destinations Responsabiliser et intéresser les tours opérateurs (produit intégré : transport, séjour, balade, plongé, activités culturelles) Augmenter le nombre de piscines dans l'arrière pays pour réduire la pression sur les plages Sauvegarder les espaces remarquables Amélioration architecturale du tissu urbain Améliorer et augmenter les espaces verts Développer un tourisme réceptif et alternatif (pêche - tourisme, plongé sous marine, voiliers, tourisme scientifique,…) Adaptation des plans d'aménagement des ZEST en fonction de la vocation du site Soutenir les développements touristiques par le développement des autres secteurs (transport …)

Indicateurs proposés

Demande touristique

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Durée moyenne du séjour	10 Jour	Tipaza
Arrivées et présence selon l'origine des touristes	95 % origine nationale	Tipaza et Ouest d'Alger
Présence dans les sites d'attractions touristiques	Pics en juillet - Août	Zone totale
Profil du touriste moyen	Cadres et jeunes cadres moyens et retraité en familles	Zone totale
Motivation de la demande	90 % Balnéaire ; 07 % Congrès, formations et colloques 03% divers (fêtes, etc.)	Zone totale
Customer satisfaction analysis"	50 % de satisfaits	Municipalité / Collectivité locale
Retour des touristes	60 %	Macro zone (2000-2009)
Dépense moyenne des touristes	Minimum: 500 DA/j ; Maximum : 12000 DA/j	Municipalité / Collectivité locale

Autres indicateurs (TOURISME)

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité & unité spatiale)
Tourisme & Situation écologique du littoral	
Surface aménageable / Surface totale des ZEST	7.39 %
Nombre de touristes en août / bande littorale	55 596,56 / km²/an
Nombre de touristes / Linéaire littoral de la zone d'étude	27 115.16 / km
Nombre de touristes en août / surface des plages	2.4 / m²
Tourisme & Eau	
Etablissement touristiques équipés d'un système de traitement des eaux usées / Total des établissements touristiques	0 %
Tourisme & déchets	
Déchets recyclés (m3) / Total volume des déchets (m3)	0 %
Tourisme & Transport et mobilité	
% des touristes utilisant des véhicules légers particuliers pour arriver dans la zone destination (Tipaza)	60 %
% des touristes utilisant des transports en commun pour arriver dans la zone destination (Tipaza)	25 %
% des touristes se déplaçant à pieds pour arriver dans la zone destination (Tipaza)	5 %
Temps de voyage moyen par touriste pour arriver à destination	2 heures / touriste
Tourisme & Niveau de vie	
Services touristiques ouverts toute l'année / Total services touristiques	50 %
Tourisme & Bien être résident	
Ratio population résidente / Présence touristique	0.48 %
Nombre de résidants satisfait par le niveau actuel de développement touristique / Total interviewés	15 %
Tourisme & Emploi	
Emplois annuels dans le tourisme / Emplois annuels (Tipaza)	7.32 %
Nombre d'emploi saisonnier dans le tourisme / Nombre d'emplois annuels dans le tourisme (Tipaza)	85 %
Tourisme & Offre touristique	
Etablissements touristiques (**ET**) certifiés "Eco" / Total établissements touristique de la destination	0 %
ET avec des membres du personnel affectés à la gestion environnementale et durable / Total ET de la destination	80 %
ET ayant mis en œuvre des techniques et technologies respectueuses de l'environnement / Total des ET touristiques	20 %
Tourisme & Cadre réglementaire	
Programmes d'éducation/d'information pour le public, sur le tourisme / Total programmes de sensibilisation	Faible
Réunions locales pour discuter des problèmes avant la mise en place de nouvelles règlementations	Faible
Participation résidents aux événements publics pour la gestion du développement touristique / Total résidents	Faible

5.6. ZEST et fréquentation de plages

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Maîtrise du flux touristique et des plaisanciers Délimitation de nouvelles ZEST	Encourager les investisseurs professionnels Elaboration et respect de cahier de charge pour les ZEST dans le cadre des plans d'aménagement des ZEST Améliorer l'accessibilité aux ZEST Rationaliser la fréquentation plages Renforcer la sécurité et l'hygiène	Respect strict du cahier des charges pour les concessions de plages Encourager les établissements touristiques à prendre les concessions des plages Application stricte de la réglementation Mise en place d'une base de données pour la planification, la gestion et le contrôle du flux estival Identifier et aménager des aires de stationnement Equipements des plages par les capacités matérielles et humaines pour leur gestion et protection durable

5.7. Institutionnel

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Renforcer la coordination entre les acteurs et encourager les institutions existantes à intégrer le tourisme dans le cadre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières Mettre en œuvre le plan d'action nationale pour les aires marines et côtière protégées	Renforcement les aspects institutionnels et réglementaires (littoral) Identification, classification et mise en réserve des sites remarquables Favoriser une gestion intégrée inter wilayas Améliorer la coordination	Augmenter le budget réservé à la protection des zones côtières et littorales Renforcer l'opérationnalité du CNL Renforcer l'opérationnalité de l'ANDT Etablissement de convention avec les tours opérateurs Intégration de l'activité touristique dans les plans de gestion des aires marines protégées Mise en place d'un système d'information géographique pour faciliter la gestion et le suivi de l'activité touristique

Indicateurs proposés

Cadre réglementaire

NOM DE L'INDICATEUR	MESURE (unité)	UNITE SPATIALE
Mesures restrictives (zonage, plans d'occupation des sols, etc.)	PDAU, POS, PAC	Municipalité - Collectivité locale /régionale. Niveau National
Zones marines protégées par des dispositions légales	0	Zone totale
Zones terrestres protégées par des dispositions légales	04	Zone totale
Sites classés	01	Wilaya de Tipaza
Plans de gestion des sites	04 Sites (75 % couverts par les plan de gestion)	Wilaya (Tipaza et Alger)